

# Bagages et équipements

Il est permis aux élèves de transporter, en tout temps, des objets dont la taille permet de les tenir solidement sur les genoux. (Ex. : Sac d'école et boîte à lunch)

## Il est cependant interdit :

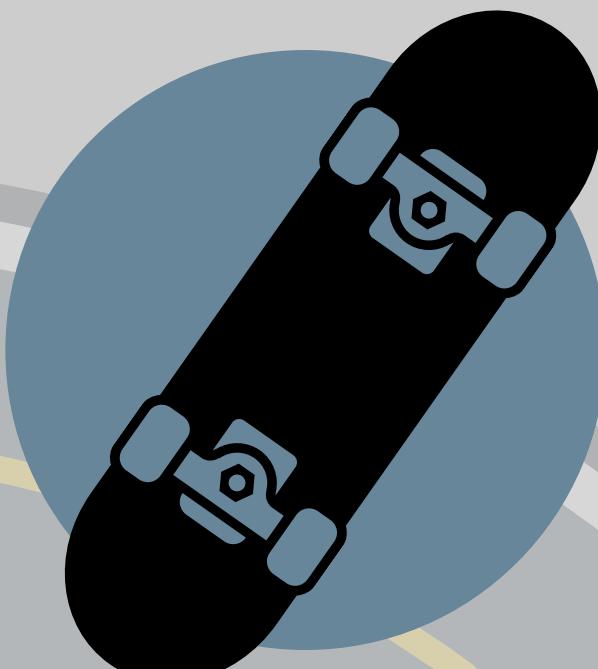
- de transporter certains équipements sportifs, tels que, skis et équipements de ski, planches et raquettes à neige, bâtons et sacs de hockey, traîneaux, traînes, luges, objets contondants (certains parapluies à bouts pointus et autres);

- de transporter tout animal;



- de transporter des instruments de musique de plus de 60 cm;

- de transporter des planches à roulettes;



- de transporter des patins à roues alignées et des patins sans protège-lames, sauf si ces deux types de patins sont placés à l'intérieur d'un sac protecteur résistant;

- sans limiter ces cas, de transporter tout objet que l'élève ne peut maîtriser lors du transport, tel que prescrit par le Code de la sécurité routière du Québec.

